



Enquête sur la consommation des CGR par les ES HFNO

En 2023 il y a eu une baisse importante des cessions de CGR. L'EFS a mené une **enquête** auprès des principaux Établissements de Soins (ES) **pour en déterminer les causes**. La question de la mise en place du PBM (Patient Blood Management – Gestion du capital sanguin du patient) est posée.

- **QUAND ?** Entre le 10 avril et le 30 juin 2024
- **QUI ?** 254 invitations pour 183 ES consommant des CGR en HFNO
- **TAUX DE PARTICIPATION ?** 71 retours soit 27,95%
- **BUT ?** Comprendre la baisse des cessions
-  **CONCLUSIONS ?** La baisse des cessions est multifactorielles :



44% mise en place du PBM (70% difficultés de recrutement et fermeture de services et/ou lit; 30% de baisse d'activité; 50% ont mis de nouveaux traitements en place; 70% respectent la prescription de 1 culot à la fois.

-  **PERSPECTIVES ?** Stabilisation de la baisse des cessions, reprise d'activité si les conditions de recrutement s'améliorent dans les ES.

Collectes Événementiels 2025 :

DATES	MDD	COLLECTES
tous les 1^{er} samedi sauf en août et septembre (juillet à l'étude*), de 8h à 18h et le 9 juin (Pentecôte)	OUVERT	FERME
Pas de collecte mobile les dimanches qui suivent ces samedis	FERME	
Collectes exceptionnelles : 1 ^{er} février (Malo); 7 mai RCLens (date non définitive); 13 mai (pour la journée régionale des prélèvements)	OUVERT	
JMDS samedi 14 juin : MDD de 8h à 18h + collecte mobile pour tous de 9h à 18h		
Les mercredis 24 et 31 décembre : MDD de 9h à 14h et collecte de 9h à 13h30		

- ***Acté pour toutes les MDD, en cours d'étude pour la MDD de Lille**
- **Pour les jours fériés, le volontariat sera privilégié dans un premier temps.**
- **Pour la JMDS qui se situe en début de période estivale, il y aura un arbitrage des CP, selon les besoins en personnel.**



Nouvelle organisation des prélèvements :

Afin de répondre aux enjeux, la direction a fait le choix de répartir les charges de travail entre les responsables de l'activité de prélèvement régional (Mme Van Lear) et médicale du prélèvement régional (Mme Delemer). Chacune aura un champ d'action défini permettant un meilleur pilotage des activités. Nouvel organigramme applicable au 1^{er} janvier 2025.

Indicateur PRISME (Prélèvement Ratio Indicateur Suivi Métier et Efficience) :

Retrouvez le sujet dans la communication nationale UNSA de novembre sur notre site

<https://efs.unsa.org/>



CSE de Novembre : **RAISE** indicateur en IH/DEL

CSE de décembre : **PRISME** indicateur en collecte

CSE de janvier : ??? À qui le tour ?

L'UNSA s'inquiète de ces nouveaux indicateurs, dont le but n'est pas franchement expliqué.

Que retenir de PRISME :

- Après les régions pilotes, toutes les régions, dont HFNO participent aux chronométrages de l'étape des prélèvements : de l'accueil du donneur au passage à la collation (hors collation).
- Chronométrages effectués par les contrôleurs de gestion. **Ce qui nous pose question** : ces personnels ne sont pas affectés au secteur prélèvements, mais aux finances. Pourquoi pas avoir inclus la métrologie ?
- Après l'étude de ces données, la mise en place de l'indicateur devrait se mettre en place en juin 2025.
- Ratio de productivité : la direction nous dit qu'il s'agit d'une mise à jour du précédent indicateur.
- Optimisation des ressources annoncée.
- Pas d'information auprès des donneurs.
- Le chronométrage sera anonymisé.

L'UNSA restera vigilante au risque de dérive de ces indicateurs. En cas de difficultés, contactez-nous

Maison du don d'Hazebruck :



Ouverte depuis le 01 Juin 2023, la MDD fonctionne avec du personnel issu de différents bassins et pour qui la prime de mobilité n'est plus versée depuis le 1er Janvier 2024.

A partir du 1er Janvier 2025 :

- La MDD devient une **Entité Indépendante non rattachée à un bassin de prélèvement**,
- Le personnel affecté à cette MDD réalisera les collectes de la zone d'Hazebruck et des autres bassins,
- Le personnel des autres bassins pourra être aussi mobilisé, impliquant une prime de mobilité selon le rattachement du personnel et de l'affectation journalière de travail,
- Avantage restauration selon l'accord.

? **L'UNSA interroge la direction** concernant les conditions applicables pour le personnel qui se rendra sur place sur les collectes de la zone.

La direction répond que ce sont les dispositions de la convention collective.

- Cela soulève le questionnement de la disponibilité de véhicule sur ce site : **Un seul véhicule est affecté à cette MDD**, qui sert aussi pour la promotion du don. La direction estime que le personnel souhaitera plutôt se rendre sur place en collecte que de passer par le site.

L'EFS doit mettre à disposition des salariés les moyens de se rendre en collecte.

ANAT :

- Si l'employeur demande au personnel volontaire de se rendre et de repartir directement sur le lieu de collecte, il est comptabilisé une durée théorique de travail effectif qui débute du lieu de départ de la collecte et s'achève au lieu de retour de la collecte (de base à base). Le temps de trajet du domicile vers le lieu de départ de la collecte est exclu du temps de travail effectif, ainsi que le temps de trajet du lieu de retour de la collecte au domicile.

- Le personnel peut se rendre directement sur le lieu de la collecte, sous réserve qu'il en fasse la demande et, que celle-ci recueille l'accord exprès de son employeur. En cas d'accord, si le temps de trajet domicile au lieu de collecte n'est pas du temps de travail effectif, le salarié bénéficie néanmoins d'une compensation sous la forme d'un repos conventionnel qui représente 50% du temps de trajet aller et retour réalisé par l'équipe depuis la base de départ de collecte jusqu'au lieu de collecte.

**VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTES ? VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ-NOUS**

Questions Diverses :

➤ Carte Bimpli

En cas de problème avec votre carte Bimpli, contactez le service paie.

➤ **CAP'TH (Cellule d'Amélioration de la Prise en charge des personnels en situation de handicap L'UNSA** a à cœur la situation des personnels en situation de handicap. Suite à notre question sur le suivi de la CAP'TH, une réunion a eu lieu 1 semaine avant le CSE. **L'UNSA demande un compte rendu.**

Il sera prévu 2 réunions pour 2025, comme écrit dans l'accord handicap.

Contactez-nous, car nous n'avons pas accès aux informations sur les salariés en situation de handicap conformément aux règles en vigueur. Nous pouvons vous accompagner dans vos démarches.

➤ Cellule d'écoute IH-DEL de Lille

Le plan d'action :

- Une médiation en interne pour les salariés concernés,
- Un prestataire extérieur (Emprunte Humaine) pour accompagner le collectif managérial (biologiste, cadre médico-technique, chef d'équipe) afin de trouver une cohésion dans la communication et la gestion du climat social du laboratoire pour améliorer la qualité de vie du service.

Suite à une nouvelle fiche RPS, l'enquête se poursuit.



L'UNSA interroge la direction :

- Pourquoi ce choix de prestataire précisément sur cette situation ? Dans quel but ?

→ La direction explique que c'est le contexte et le diagnostic réalisé qui permet ce choix.

→ La direction explique que cela a du sens d'avoir une compétence extérieure avec un psychologue du travail externe.

➤ Objectifs du suivi des contre-indications au don

L'objectif est d'obtenir une conduite à tenir harmonieuse et une surveillance des dérives qui peuvent être locales. Ces indicateurs sont suivis en régional et national, il n'y a pas de changement.

- Surveiller certains sites, lieux, types de contre-indication,
- Analyser les extrêmes, les pratiques par personne et par type de collecte : taux de contre-indications trop haut ou trop bas (excès de précaution?, opérateur dépendant ?..).

→ La direction présentera au CSE de Mars la liste des contre-indications au don du référentiel de sélection des donneurs.

➤ Liste des salariés qui sont donneurs

La direction réfute avoir demandé une liste. Elle précise qu'elle a demandé si les responsables de site connaissaient des salariés donneurs qui seraient d'accord pour être mis à l'honneur à l'occasion des vœux.

Activités Sociales et Culturelles

Dés le 1/01/2025, les places de cinéma passent à 6€, suite aux constantes augmentations des tarifs.

2 prestations en septembre 2025 :

- Balnéaire – Les Pouilles inscription *jusqu'au 20 Décembre 2024*
- Croisière en Méditerranée



Partenariat avec les Amicales de donneurs de sang en HFNO :

Le système de collecte de sang en France est organisé autour d'une Fédération Nationale, déclinée en fédérations régionales et unions départementales regroupant les ADSB. En HFNO, cela concerne 3 comités régionaux, 10 unions départementales et 350 associations fédérées.

En 2024, une convention de 4 ans a été signée entre l'EFS et les comités régionaux, fixant les engagements sur la collecte, le recrutement et la fidélisation des donneurs.

L'EFS propose diverses formations aux associations, telles que la relation attentionnée et l'hygiène à la collation. Des comités de promotion du don sont organisés deux fois par an en présentiel et 2 à distance en HFNO. Une réunion annuelle de secteur permet de maintenir la communication entre les associations, les bénévoles et les développeurs de territoire et le responsable de bassin.

? **L'UNSA** soulève des questions concernant le volume des formations et la baisse du nombre de bénévoles, notant que la présence des ADSB reste essentielle pour promouvoir le don.

Consultations de Décembre



Le CSE de Décembre a été riche en consultations sur la **politique sociale et les conditions de travail** en HFNO et la **modification des horaires du service préparation des PSL de Lille**.

Retrouvez **nos DECLARATIONS UNSA** sur les sujets soumis à consultation en **pièce-jointe**.

LE SAVEZ-VOUS

Force Majeure :

Vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre au travail ou d'arriver à l'heure en raison d'intempéries (neige, tempête, routes impraticables..) ?

Dans ce cas, l'absence ou le retard du salarié ne peut pas être considéré comme une faute !

MAIS DANS TOUS LES CAS, APPELER votre hiérarchie et FAITES un MAIL.

Les questions UNSA pour le CSE de janvier :

Suite aux 2 derniers CSE, l'UNSA reste en attente d'un certain nombre de réponses. Nous renouvelerons nos questions au CSE de janvier 2025.

- **QBD** : Présentation de l'expertise des travaux; calendrier des travaux suite au feu vert du démarrage des travaux conséquent à la réussite du prototype.
- Présentation de l'étude de sol pour le futur **plateau technique**.
- Dans l'organisation **logistique**, quel est le rôle du responsable du parc véhicule ? Est lui qui emmène les véhicules au garage ?
- **CQ de Lille** (suite à la visite UNSA): Suite aux travaux pour les cuves azote sur Belfort, mise en place d'un bureau fermé (perdu en raison des travaux) afin que le CQ puisse en bénéficier pour pouvoir organiser les teams, visio, e-learning, entretiens individuel... ? (Aucun bureau fermé pour l'activité côté labo). Remplacement inopiné pour ce service ? Date d'intervention pour le remplacement des lavabos : mesures d'hygiène – avis SAP du 10 mai 2023.
- Nombre de point par service lors de l'attribution des **AI** ?
- Présentation de la réunion **CAP'TH** qui a eu lieu en fin d'année 2024.
- REX sur le nombre de prélèvements en collecte antérieurement du matin, passées en soirée.
- Déplacement de salarié seul pour aller **en collecte** : mise en place d'action contre le risque routier ?

Nouvelles questions :

- Motifs des refus de compensation des arrêts sur CP antérieur à 2022 ?
- Explication RH concernant les reports de la prime d'ancienneté en cas d'arrêt de plusieurs mois ?
- Explication RH sur le personnel avec une ancienneté antérieure à 2002 et qui actuellement, en fin de carrière, voit sa prime d'expérience bloquée à 15 ans par exemple ?

Toutes les informations utiles et disponibles

Notre Site internet
efs.unsa.org



Consulter, S'informer, Adhérer
Simple et rapide sur le site et via le QR code



Consultez notre
Guide Pratique UNSA



Synthèse de l'ANAT et de la Convention Collective
Mise à jour régulièrement, accessible via le site
internet et le QR code



vous souhaite de

Joyeuses
FÊTES

L'équipe UNSA s'agrandit

Votre Déléguée de site de Saint Quentin et Villeneuve Saint Germain



Stéphanie JEROME
Infirmière cadre

CONTACTEZ-NOUS

Votre Représentant Syndical

Julien BINARD Bois-Guillaume

Vos Élués au CSE

Armelle DEKIMPE Bois-Guillaume
Sylvie DUPRESSOIR Rouen

Vos Délégués de site

Camille ROGER Lille
Fabienne QUEAU Le Havre
Nathalie DELIE Evreux
Ramzi BEN CHAABANE St Lô
Rémi LANGLOIS Amiens
Stéphanie JEROME Villeneuve-St-Germain

Votre Déléguée Syndicale Centrale et Régionale

Sylvie DUPRESSOIR



06.29.92.76.34



unsa.hfno@gmail.com

Votre Déléguée Syndicale Régionale

Angélique MARIETTE



06.62.62.12.13



angelique.mariette.unsa.hfno@gmail.com